

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2026 - 49

Séance du vendredi 07 août 2026

L'an deux mille vingt-six et le 07 août à 18 heures 00, le Conseil Municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations sous la présidence de Monsieur Jean-Claude FRANCESCHI, maire.

Madame Marie Laure MAIORE a été élue secrétaire de séance.

Nombre des membres afférents :	19	Présents :	12
Nombre de membres en exercice :	19	Représentés :	05
		Absents :	02

Membres présents : BALDOVINI Antony-François, CHEYNET Patrick, CLET-DAVID Pascale, FRANCESCHI Jean, Claude, GIULY Martin, LAMOUROUX Sophie, LUCIANI Dominique, MAIORE Maria-Laura, MANENTI Grégory, MERMET Jacques, PISTORESI RAMAZOTTI Jeanne, VALERY Gérard.

Membres représentés : DE LA MATA Clara (Pouvoir à Patrick CHEYNET), LESCHI Jean Christophe (Pouvoir à Jeanne RAMAZOTTI), LUCIANI Jean-Emmanuel (Pouvoir à Gregory MANENTI), PIRAS Maria-Antonietta (Pouvoir à Jean Claude FRANCESCHI), TADDEI Laurence (Pouvoir à Dominique LUCIANI)

Membres absents : GALINDO Margaux, SAEZ-RICCIARDI Célia,

Date de la convocation : 03 août 2026

Date d'exécution : 07 août 2026

Date d'affichage : 19 août 2026

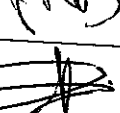
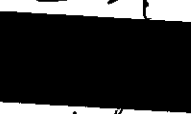
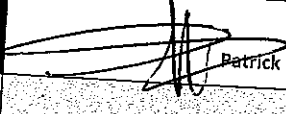
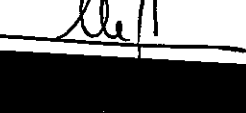
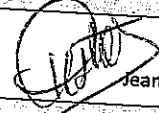
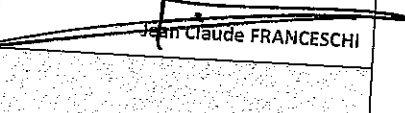
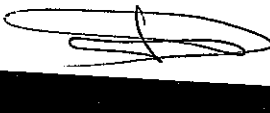
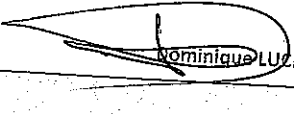
OBJET : APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 JUILLET 2026

Le président propose au conseil municipal d'approuver le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2026 au cours de laquelle ont été examinées les rapports ci-après :

- N° 2026 – 44 - Approbation du procès-verbal de la séance du 05 juin 2026
- N° 2026 – 45 – Renforcement électrique Teppe Rosse
- N° 2026 – 46 – Alimentation électrique du lotissement E Cardelline
- N° 2026 – 47 – Protection des massifs d'hermelles
- N° 2026 – 48 – Suivi des recommandations de la Chambre Régionale des Comptes
- Décisions prises par délégation et Questions diverses.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, adopte la proposition du président à l'unanimité des membres présents et représentés et approuve le procès-verbal de la séance du 17 juillet 2026 qui est signé par le président de séance et la secrétaire.

Délibération n° 2026 – 49 : APPROBATION DE LA SÉANCE DU 17 JUILLET 2026

NOM & PRENOMS	POUR	CONTRE	ABST	SIGNATURE	SIGNATURE Titulaire POUVOIR
FRANCESCHI Jean, Claude Maire Pouvoir à	X				
RAMAZOTTI Jeanne Première adjointe Pouvoir à	X				
BALDOVINI Antony-François Deuxième adjoint Pouvoir à	X				
CLET-DAVID Pascale Troisième adjointe Pouvoir à	X				
CHEYNET Patrick Quatrième adjoint Pouvoir à	X				
DE LA MATA Clara Cinquième adjointe Pouvoir à Patrick CHEYNET	X				
VALERY Gérard Conseiller municipal Pouvoir à	X				 Patrick CHEYNET
MERMET Jacques Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LESCHI Jean, Christophe Conseiller municipal Pouvoir à J. RAMAZOTTI	X				 Jeanne RAMAZOTTI
MAIORE Maria-Laura Conseillère municipale Pouvoir à	X				
LUCIANI Jean-Emmanuel Conseiller municipal Pouvoir à G. MANENTI	X				 Gregory MANENTI
PIRAS Maria Antonietta Conseillère municipale Pouvoir à J.C. FRANCESCHI	X				 Jean Claude FRANCESCHI
MANENTI Grégory Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LAMOUREUX Sophie Conseillère municipale Pouvoir à	X				
GALINDO Margaux Conseillère municipale Pouvoir à					
GIULY Martin Conseiller municipal Pouvoir à	X				
LUCIANI Dominique Conseiller municipal Pouvoir à	X				
TADDEI Laurence Conseillère municipale Pouvoir à D. LUCIANI	X				 Dominique LUCIANI
SAEZ RICCIARDI Célia Conseillère municipale Pouvoir à					

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.
Le président de séance,
Jean-Claude FRANCESCHI



